

Le Centre Public d'Action Sociale et  
la Commune de Grâce-Hollogne vous annoncent :

**Les vacances au profit des retraités de  
GRACE-Hollogne**

**du dimanche 21 mai au vendredi 26 mai 2023**

Un séjour au FLOREAL CLUB DE BLANKENBERGE sera organisé au profit des personnes qui répondent **INDIVIDUELLEMENT** aux **neuf conditions** suivantes AU **1<sup>ER</sup> JANVIER 2023** :

1.	Etre pensionné(e) ;
2.	Etre âgé(e) de 65 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 ;
3.	Etre domicilié(e) à Grâce-Hollogne ;
4.	Verser le jour de l'inscription une participation de <b>75 €</b> par personne ;
5.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accepter, <b>sous peine d'annulation de la demande</b>, de partager un appartement avec un autre couple ;</li> <li>• Accepter, <b>sous peine d'annulation de la demande</b>, de partager un appartement avec d'autres participants ;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>En ces hypothèses, il n'y aura <b>pas remboursement</b> de l'inscription.</i></p>
6.	Effectuer le trajet en car (sauf certificat médical rentré au plus tard le 30 avril 2023)
7.	Tout désistement, quelle qu'en soit la circonstance, les deux semaines précédant le départ ne sera pas remboursé.
8.	Une inscription antérieure ne confère aucun privilège (notamment une absence liée à une maladie).
9.	<b>Paiement <u>UNIQUEMENT</u> par Bancontact et accepter les conditions relatives aux traitements de données à caractère personnel</b>

Les difficultés liées à la composition des listes d'inscription seront réglées souverainement par le Bureau Permanent sur proposition du Directeur général du C.P.A.S.

**Les inscriptions des participants répondant à toutes les conditions seront reçues par le C.P.A.S. du 20 mars au 24 mars 2023 aux endroits repris ci-dessous :**

<b>HOLLOGNE</b> : Maison communale	lundi 20 <b>et</b> jeudi 23 mars	de 9 h 00 à 11 h 00 (lundi 20/03) et de 13h00 à 16h00 (jeudi 23/03)
<b>GRACE</b> : Maison des Berlurons	mardi 21 mars	de 9 h 00 à 13 h 00
<b>BIERSET</b> : Antenne Administrative	mercredi 22 mars	de 09 h 00 à 09 h 45
<b>HORION*</b> : Maison de quartier	mercredi 22 mars	de 10 h 15 à 11 h 00
<b>GRACE</b> : Hall omnisports Wathelet	vendredi 24 mars	de 09 h 00 à 11 h 00



\* Nous attirons votre attention sur le **changement d'adresse** à HORION. En effet, les inscriptions auront lieu **Place du Doyenné, 22 à 4460 HORION**.

Les candidats sont invités à se présenter en personne à l'inscription et à se munir :

1.	de leur <b>carte d'identité</b> ,
2.	d'une <b>vignette de mutuelle</b> pour chaque personne inscrite,
3.	du <b>numéro de téléphone</b> de la personne à contacter en cas de besoin.

Les personnes accompagnantes, *hors conditions*, pourront s'inscrire le vendredi 31 mars 2023 de 9 à 11 heures, dans les locaux du C.P.A.S. (rue Grande, 75 à 4460 GRACE-HOLLOGNE) et une participation de 250,00 € leur sera demandée.

Pour toute personne qui se trouverait dans l'impossibilité de verser une participation de 75,00 €, le Conseil de l'Action sociale reste compétent pour examiner une demande d'intervention à titre de secours.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaitez recevoir.

Le Directeur général du C.P.A.S.,

Le Directeur général,

La Présidente du C.P.A.S.,

Le Bourgmestre,

A. MATHIENNE

S. NAPORA

A. QUARANTA

M.MOTTARD